



17ème législature

Question N° : 1937	De M. Frédéric Maillot (Gauche Démocrate et Républicaine - Réunion)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités, autonomie et égalité entre femmes et hommes		Ministère attributaire > Solidarités, autonomie et égalité entre femmes et hommes
Rubrique > outre-mer	Tête d'analyse > Politique contre les violences intrafamiliales à La Réunion	Analyse > Politique contre les violences intrafamiliales à La Réunion.
Question publiée au JO le : 12/11/2024		

Texte de la question

M. Frédéric Maillot attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes sur la hausse des violences intrafamiliales et conjugales à la Réunion. En février 2023, le bilan sécurité présenté par M. le préfet de La Réunion en février 2023 faisait état d'une hausse de 17 % des violences intrafamiliales sur le département entre 2022 et 2023. Selon ce même rapport, près de la moitié des 11 208 victimes de violences l'ont été dans le cadre familial et 66,5 % d'entre elles seraient à caractère conjugal. En moyenne donc, 12 femmes réunionnaises alertaient chaque jour les autorités d'une situation de violence au sein de leur famille en 2022. Les forces de l'ordre attestent quant à elles être intervenues 17 fois par jour pour des cas de violences intrafamiliales en 2023. Bien que les violences intrafamiliales les plus représentées à La Réunion soient conjugales, elles touchent aussi massivement les enfants : selon le département de La Réunion, 1 victime sur 2 de violences domestiques était un enfant en 2022. Force est de constater que La Réunion est donc particulièrement touchée par les problématiques de violences intrafamiliales, se positionnant même à la quatrième position dans le classement des départements français les plus violents envers les femmes et enfants (2022). Face à ces chiffres alarmants et à l'approche de la Journée internationale des violences faites aux femmes, M. le député interroge l'efficacité des moyens mis en place à La Réunion pour lutter contre ce phénomène croissant et inquiétant. Conscient des actions menées par les divers collectifs réunionnais luttant chaque jour contre ces formes de violences et ayant lui-même sollicité l'intégration de La Réunion dans le dispositif expérimental du Comité départemental pour la protection de l'enfance, M. le député déplore cependant des faits graves et persistants touchant de plein fouet la population réunionnaise. Par conséquent, il souhaiterait savoir quelles orientations prendront les politiques publiques pour permettre d'endiguer les violences intrafamiliales à La Réunion.